



Salut a tous (case retrait de points non coches sur le pv)

Par **alimic**, le **08/03/2009** à **10:09**

salut a tous ,je me suis fait controler au mois de novembre 2008 avec un taux d alcoolemie de 0.35 g soit 0.70 , j ai donc ecoper d une amende de 90 euros que j ai regler immediatement et quelque jours plus tard je me suis apercu que l officier qui m a dresser l amende avait oublier de cocher la case retrait de points.rna l epoque Razor m avait indique la demarche a suivre (ecrire en recommande en reclamant la restitution de mes 6 points ils m ont ete retires cette semaine) il m avait alors indique les articles de loi relatifs a ma contravention (L233-3 et R233-3) . quelqu' un pourrais t il m indiquer sur quels sites peux t on les consulter et voir les imprimer.rnje remercie encore razor et tous ceux qui auront la gentillesse de me repondre afin que je puisse recuperer mes 6 points

Par **Tisuisse**, le **08/03/2009** à **10:23**

Bonjour,rnrnVoir le site "legifrance", rubrique "code de la route".